

DECLARATION LIMINAIRE DU CHS-CT DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014



Monsieur le président,

Aujourd'hui, à l'ouverture de ce CHS-CT, les représentants CGT de cette instance ne peuvent que s'inquiéter des retombées médiatiques désastreuses de ces dernières semaines sur les agents des finances publiques.

Nous voyons un climat national délétère s'installer avec l'accumulation des scandales politico-financiers touchant la plupart de nos anciens ministres. Mme LAGARDE, M WOERTH et M CAHUZAC ont terni durablement l'image de cette administration. Il faudra ajouter à cette liste malheureusement non exhaustive M THEVENOUD qui comme M CAHUZAC s'était fait un nom en dénonçant la fraude fiscale. Au lieu de garder le silence, cet homme en indélicatesse avec notre système fiscal n'hésite pas à user d'argument spécieux tel que la phobie administrative pour s'exonérer de son devoir de contribution obligatoire

Nous avons pu constater avec amertume que nos Centres des Finances publiques deviennent l'exutoire d'une colère et d'une désespérance sociale. Les cendres de l'accueil du Centre des Finances Publiques de Morlaix rappellent cette triste vérité. Les risques psychosociaux des agents vont s'amplifier au rythme de contribuables utilisant des procédés indignes et vexatoires.

Au-delà de ce climat délétère, les agents des finances publiques sentent monter le vent des extrémismes parmi une grande partie de nos concitoyens. On ne peut impunément déplacer une partie de la fiscalité des entreprises sur le dos des particuliers tout en protégeant les plus riches par le maintien de quelques niches fiscales et on ne peut renier ses engagements politiques sans en payer un jour le prix fort.

La DDFiP 17 quant à elle entame un virage historique. La baisse de son budget de fonctionnement, la suppression de 28 postes ainsi que la vacance de 26 postes non pourvus après le 01/09/2014 aggravent une situation déjà dégradée. Depuis plusieurs mois nous tirons dans cette instance l'alarme sur la dégradation de nos conditions de travail du à un budget de fonctionnement totalement sous dimensionne et un manque flagrant de personnel.

Compte tenu de ce contexte nous voudrions par l'intermédiaire de cette liminaire faire part de notre colère quant à la lecture du projet de loi de finances rectificative pour 2014 nous apprenons que notre ministère remet la somme de 30 millions d'euros sur son budget en évoquant je cite « 'une maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement du réseau de la Direction générale des finances publiques. » et la somme de 4,9 millions d'euros sur l'entretien des immeubles de l'état.

Les agents des finances publiques de ce département qui peuvent voir la baisse de leurs salaires et le non- entretien des locaux qu'occupe la DDFiP 17 apprécieront.

Nous réaffirmons avec force notre avis très défavorable sur le plan annuel de prévention que nous avons remis par écrit au CHS-CT du 24/06/2014.

Dans cette instance, nous attendons des réponses en vue d'améliorer les conditions de travail inacceptables d'une partie des agents du Centre des Finances Publiques de Rochefort et une décision en vue de résoudre le problème d'isolation thermique du 3ème étage de Fetilly.

Vous conviendrez M le président, le budget annuel de ce CHS-CT ne sera pas en mesure de faire face à ces dépenses indispensables. Au nom d'une politique d'austérité dogmatique, la DGFiP se permet de rendre une partie de son budget de fonctionnement.

Les représentants CGT Finances exigent pour la DDFiP 17 un budget de fonctionnement digne de ce nom et des lignes de crédit supplémentaire pour que les agents des Finances Publiques travaillent dans des conditions normales. À défaut d'une réponse rapide, nous considérerons que la Direction Générale mène une politique managériale qui se révèle d'un point de vue juridique pathogène pour la santé des agents.

Concernant la Douane, l'état de souffrance des agents est de plus en palpable. Ce n'est pas une vue de l'esprit mais une réalité de tous les jours. Les fusions (*la fusion des écoles en est un exemple frappant*) ou les réorganisations se font à marche forcée sans concertation et sans aucune évaluation préalable des dégâts humains qu'elles généreraient. Les fiches d'impacts préconisées par les notes d'orientation ministérielles sont absentes.

Nous savons bien que l'administration des douanes, comme la DGFIP, ne sont plus considérées par l'Etat comme prioritaire et ne cessent de faire les frais de politique de diminution des moyens et de suppressions d'emploi.

Au nom de la mutualisation des moyens, de nombreux services sont détruits au détriment de la proximité avec le tissu économique.

A titre d'exemple, chez nos voisins régionaux (bientôt, dans notre région géographique) le CESER d'Aquitaine, dans le cadre du suivi de son auto-saisine sur les Services Publics a rédigé un rapport accablant dans lequel il exprime ses doutes quant aux possibilités, pour la douane, de continuer à remplir ses missions avec les moyens et les outils mis à sa disposition. Nous ne pouvons l'admettre.

Dans le cadre de la fusion de l'ENBD, il est nécessaire d'anticiper pour faire face aux mutations et restructurations.

Aujourd'hui, la CGT ne peut que constater et regretter l'absence d'un dialogue social de qualité.

Les représentants CGT Finances